

**BENZAOUÏ Abdesselam
BOUADJIMI Djamel
LOUCIF Said**

Université d'Alger
Faculté des Sciences Politiques et de l'Information
Département de l'Information Et de la Communication

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION :**
***LES ENJEUX DE LA COMMUNICATION
GLOBALE***

INTRODUCTION :

Réfléchir sur le rapport entre le nouveau développement de la technologie et des moyens de l'information et de la communication revient en fait à soulever la problématique des enjeux de la communication globale.

Nous avons opté pour cette notion dans la perspective d'appréhender l'évolution actuelle à la lumière de l'entrecroisement de plusieurs disciplines (sociologie, sciences politiques, psychologie, sciences de l'information et de la communication...). Seule une approche multidisciplinaire permet d'ancrer les moyens de communications dans leur environnement, d'y réfléchir dessus et de tracer les contours d'une réflexion sérieuse sur les mutations du troisième millénaire.

Les enjeux sont importants (socio-économiques, politiques et culturels). Les rivalités s'exacerbent au plus haut niveau des sphères de décision des pays avancés. La fin de la bipolarité, le retour des nationalismes, les rivalités nord-sud tracent les contours d'une nouvelle redéfinition des rapports inter-sociétaux, voire même des concepts sous-tendant la réflexion scientifique.

I. La Mondialisation : définition

Si la mondialisation se traduit, du point de vue des relations entre Etats, par une accentuation de flux financiers, commerciaux et migratoires, les flux d'informations liés au développement des médias et des nouvelles technologies constituent les aspects les plus frappants de la trans-nationalité et de la mondialisation.

1. L'Histoire

Aujourd'hui, la communication englobe plusieurs niveaux (l'interpersonnel et le social ; l'oral, l'écrit et l'image ; le matériel et le symbolique ; le direct et le médiatisé...) en sa qualité de phénomène social, la communication est «par nature» multidimensionnelle, car mettant en jeu aussi bien l'économique, le technologique, le culturel, le politique etc.... (1)

C'est dans les années quarante qu'un nouveau champ du savoir émerge : « la cybernétique » ou l'étude « du contrôle et des communications » comme le présenta son fondateur Norbert Wiener (2) et ce parallèlement à la vague d'invention et de perfectionnement des techniques de communication qui caractérisa cette période.

En effet, Une conception nouvelle de la communication et de l'information est apparue au lendemain de la seconde guerre mondiale aux Etats -Unis. Dans le contexte sociopolitique américain qui prévalait à cette époque et qui avait exigé une croissance rapide de l'efficacité du complexe militaro-industriel des armements et des télécommunications ; deux théories concernant la communication et l'information vont voir le jour en 1948.

La première, celle de Norbert Wiener avec son ouvrage : Cybernetics or control and communication in the Animal and the Machine et la seconde, celle de C. E.Shannon avec « The mathematical theory of communication » publiée dans le Bell System Technical Journal .(3) Ces deux théories eurent une grande influence sur l'évolution et le développement de l'intelligence artificielle et des télécommunications. Les grandes notions de la cybernétique connurent dès lors un énorme succès et furent accueillies avec enthousiasme par la communauté scientifique.

Wiener définit la cybernétique comme étant la science du contrôle et de la communication dans l'être vivant et la machine. Il considère, en outre, l'information comme étant le contenu de nos échanges avec le monde extérieur lorsque nous tentons de nous y adapter ou de lui imposer notre adaptation. Rappelons que le mot « cybernétique », vient du grec et signifie « l'art ou la science de gouverner ».

La théorie cybernétique postule que tout système tend vers l'équilibre. A chaque fois qu'un déséquilibre entre l'objectif et la performance d'un système apparaît, ce dernier produit l'information nécessaire à son homéostasie, c'est-à-dire à son retour vers l'équilibre, d'où l'usage du concept de rétroaction pour caractériser ce type d'information. La cybernétique constitue donc un modèle de circulation de l'information dans un système vivant ou technique destiné à résoudre les problèmes d'écart par rapport à une norme. Comme par exemple dans le cas d'une batterie antiaérienne qui

cherche à cibler son objectif. Ce modèle permet ainsi de déterminer la manière de stabiliser le fonctionnement d'un système.

Transposée aux sciences sociales et appliquées à l'homme et à la société, cette perspective implique que ce qui est déviant doit être automatiquement normalisé. L'homme est transformé en ressource dite humaine, ressource dont la valeur équivaut à celle des machines, des objets, des produits et services ou des matières premières. Comme les mathématiciens, les ingénieurs, les théoriciens de la mécanique statistique ou les physiciens, les sociologues et les psychologues ont apporté leur contribution dans le domaine de la communication et de l'information.

A cet effet, la théorie de l'information de C. E. Shannon conçoit l'information comme étant la mesure de ce qui se trouve « transporté » de l'émetteur au récepteur (l'unité de mesure étant le bit). Elle répond essentiellement à deux questions ; la première : comment peut-on transmettre une information le plus rapidement possible au meilleur coût ? et la seconde : que faire pour que l'information reçue soit identique à l'information transmise ?

L'information dans cette optique ne doit pas être confondue avec la signification. Elle n'est pas liée à ce que l'on dit, mais plutôt à ce que l'on pourrait dire. L'information est dans ce cas une mesure de la liberté de choix dont on dispose lorsqu'on sélectionne un message. Dans le cas d'une situation très élémentaire ou le choix se fait entre les termes d'une alternative, on dit, par convention, que l'information est égale à l'unité. Cette unité d'information est appelée un « bit » (contraction de binary digit). Cette théorie introduit deux concepts : l'entropie et la redondance.

La première, associée à une situation donnée, constitue une mesure du degré de « hasard » ou, de l'état d'incertitude ou de « désordre » de cette situation. Elle est associée au degré de liberté de choix de l'émetteur lorsqu'il construit un message. Plus le message est structuré, plus le degré de choix est faible et, de ce fait même, la quantité d'informations (entropie) qu'il contient est réduite, car la probabilité qu'une partie manquante de celui-ci puisse être reconstituée par le récepteur est élevée. La seconde (redondance) renvoie à la fraction du message qui est déterminée non pas par le libre choix de l'émetteur, mais plutôt par des règles statistiques admises qui

gouvernent l'emploi des symboles. La redondance constitue une mesure de certitude ou de prédiction. Plus un message est redondant, moins il contient d'informations.

Nombreux, furent les chercheurs qui, de toutes les disciplines, aussi bien en sciences exactes qu'en sciences humaines, furent directement influencés par les grandes notions de la cybernétique. La cybernétique, par la nature des problèmes qu'elle traitait semblait représenter – déjà à cette époque, un premier pas vers l'universalité. En effet, en plein cœur de la guerre froide, elle avait porté l'espoir d'un rapprochement entre les peuples ; Après la déstalinisation elle fut même adoptée comme science officielle en Union soviétique.

2. Du concept d' «économie Monde »

En fait, «l'unité d'analyse du capitalisme moderne ne peut être la société nationale, mais le système monde, dont les nations ne sont que des composantes » .(4) Le concept d'" économie monde " se traduit par :

- Un espace géographique donné.
- L'existence d'un pôle, centre du monde.
- Des zones intermédiaires autonomes autour de ce pivot.

«Le capitalisme est une création de l'inégalité du monde et il ne peut se concevoir que dans un espace démesuré, universaliste ». (5) Ce qu'on appelle aujourd'hui l'économie politique de la communication s'écarte du schéma de la guerre froide Est-Ouest, cher à la sociologie des médias américains.

Si la doctrine américaine du « free flow of information » appréhendait la communication internationale sous le clivage manichéen dicté par la guerre froide et les impératifs de la «sécurité nationale », la nouvelle conception de l'espace-monde tend à renouveler les rapports internationaux en matière de culture et de communication.

Dans « Mass Communication and Américain Empire », Herbert Schiller définit par le concept d'" impérialisme culturel" " l'ensemble des processus par lesquels une société est introduite au sein du système moderne mondial et la manière dont sa couche dirigeante est amenée, par la fascination, la pression, la force ou la corruption, à

modeler les institutions sociales pour qu'elles correspondent aux valeurs et aux structures du centre dominant du système ou pour s'en faire le promoteur». (6)

Le problème des «industries culturelles» occupent la place centrale des recherches de l'économie politique de la communication. (7) Ainsi, en s'intéressant autant aux industries du hard ware (contenant) qu'à celles de software (contenu), Patrice Flichy (8) essaye de cerner cette «culture du flot» pour dévoiler les enjeux politiques du fait industriel. En insistant sur l'articulation du palier national et multinational, il va annoncer les limites du concept «impérialisme culturel».

En 1977, le canadien Dallas Smith va annoncer l'idée qu'au-delà de son statut de producteur de stratégies dissuasives, d'idéologie, la télévision est avant tout un producteur d'audiences véritables aux publicitaires, et que dans le capitalisme contemporain, l'audience constitue la forme marchande des produits de communication. (9). Et si le concept de «société de masse» associé à celui de «culture de masse» a été le leitmotiv de la recherche, le développement des technologies de l'information et de la communication va faire entrer «le global» dans la nouvelle perception du monde avec les deux ouvrages de référence de 1969.

Avec «War and Peace in the global village», de Marshall Mac Luhan et «Betwen Two ages, Amarican's rôle in the technetronic Erea» de Zbigniew Brzezinski, (10) l'impératif technique va commander le changement social. La révolution des communications met fin aux dernières utopies de révolution politique.

«Le maillage des réseaux de cette société technétronique, fruit du croisement de l'ordinateur, du téléviseur et la télécommunication, est en train de transformer le monde en un nœud de relations interdépendantes, nerveuses, agitées et tendues. La première société globale, ce sont les Etats-Unis d'Amérique. C'est la seule à produire un modèle global de modernité, des schémas de comportements et de valeurs universelles, à travers les produits de ses industries culturelles, certes, mais aussi à travers ses techniques, ses méthodes et ses pratiques d'organisation nouvelles. La diplomatie de la canonnière laisserait la place à la diplomatie des réseaux».(11)

3. La globalisation

A partir de la géoéconomie et de ses réseaux techniques de transmission de l'information, va se répondre et se développer dans les années 80, le concept de «globalisation» .(12)

La globalisation est avant tout financière, elle rend compte de la restructuration de la sphère financière internationale qui amorce le déclin des marchés de capitaux par rapport aux Etats et l'émergence de places financières hégémoniques mondiales comme Wall Street .

Des finances, la notion de globalisation va s'étendre aux réseaux de flux économiques et culturels par le biais des théoriciens du management et du marketing.

«L'homogénéisation des besoins entraîne de plus en plus celles des marchés, des produits et des approches du consommateur. La montée de la concurrence à une échelle globale exige une vision stratégique mondiale de la planification des marchés ; une force puissante conduit la planète vers la «converging commonality» : la technologie.

Le processus en cours de concentration des firmes et de constitution de mégagroupes multimédias et publicitaires ne fait que confirmer cette hypothèse de la mondialisation universelle, dont ces nouvelles unités économiques se font les agents. La seule forme d'organisation capable de décimer les concurrents sur un marché entier était une seule entité, qui pense en termes globaux ses produits, ses services, sa distribution, sa communication. (13)

Ainsi si, sous le régime antérieur, le local, le national et l'international représentaient des paliers cloisonnés, le nouveau schéma organisationnel propose un modèle d'interaction entre ces trois paliers. Toute stratégie sur le marché mondialisé doit être à la fois locale et globale (14). En fait, ce nouveau type d'organisation suggère une culture d'entreprise commune, un système de valeur intégré et assimilé par tous.

4. Les fractures

En fait, cette idée selon laquelle le monde aurait atteint un horizon indispensable occulte les fractures qui sous-tendent les relations mondiales. L'espace-monde est un espace transnational hiérarchisé. « La logique lourde des réseaux imprime sa dynamique intégrative tout en produisant de nouvelles ségrégations, de nouvelles disparités » (15)

Ainsi, lors du débat inter communicationnel à l'occasion des négociations avec le GATT en 1993, la communication donne lieu à un affrontement direct entre l'Union Européenne et les Etats-Unis. La thèse de « l'exception culturelle » défendue par le gouvernement français s'oppose aux règles libérales du commerce international de l'audiovisuel prônées par les Etats-Unis.

Trois événements majeurs mettent en relief les nouvelles disparités :

- (a) L'avènement de nouveaux pays industrialisés (Corée, Hong-Kong, Singapour, Taiwan).
- (b) L'émergence des grands blocs de libre échange économique (Amérique du Nord, Asie Orientale et Union européenne).
- (c) Déclin du tiers monde.

« Ce qui a troublé la représentation manichéenne du monde, c'est que le Nord a découvert sur son propre territoire un Sud, et que, au cœur même du Sud, ont émergé des Nord qui ont leur Sud » (16). L'organisation de l'économie mondiale autour des pôles dominants donne lieu à l'émergence de « l'économie d'archipel » (17). ou du « techno-apartheid local ». (18)

C'est avec le nationalisme moderne qui érigea le territoire en fondement de la souveraineté, que la communication internationale apparue. Aujourd'hui, la fluidité des échanges et des flux immatériels transfrontières nous emmènent à parler de mondialisation et de globalisation. Déjà dès le XIX^e siècle, un système de relations connectant les nouvelles entités nationales entre elles sur la base d'une règle de droit acceptée par tous est mise en place. Les frontières externes et également les découpages administratifs internes des Etats-nations configurent le décor naturel de la révolution industrielle. Sous le signe de la division internationale du travail un ordre productif est

mis en place, rentrant dans la logique de l'édification de l'espace inter-étatique issu de la nouvelle configuration spatiale et territoriale.

La communication devient fonctionnelle à la division internationale du travail. Elle est nécessaire aussi bien pour la gestion et la séparation des tâches au sein de la manufacture que pour la gestion et l'organisation de la firme internationale. Le principe du libre flux de l'information est un corollaire de celui de la libre circulation des marchandises et de la main-d'œuvre, aussi la règle du libre-échange doit gouverner aussi bien l'information que les moyens de transports.

Sous la pression des avancées de la technologie, les frontières de la communication sont continuellement repoussées (frontières entre Etats, entre groupes industriels...) De nouvelles frontières s'établissent, sous la pression des consortiums industriels qui continuellement plus puissants et moins nombreux infléchissent les volontés et les réglementations étatiques. La frontière classique, protectionniste s'estompe au profit d'une intégration à l'échelle planétaire. On parlera de globalisation. La globalisation ambitionne de couvrir tout le processus d'unification du champ économique et, par extrapolation, de rendre compte de l'état général de la planète. Le système financier mondial fut le premier champ investi. Les places financières qui étaient autrefois réglementées, cloisonnées, sont désormais complètement intégrées dans un marché global et ce, grâce à l'interconnexion généralisée en temps réel. La globalisation c'est également un modèle de gestion de l'Entreprise ou la communication doit être omniprésente. Face à la complexité croissante de l'environnement concurrentiel, une capacité réelle et efficace doit être mise en œuvre permettant ainsi de procéder à la création et à la mise en valeur de compétences au niveau planétaire afin de maximiser les profits et de consolider les parts de marché.

A la distribution hiérarchique des tâches et des pouvoirs dans l'entreprise, va correspondre une sédimentation des espaces géographiques : le local, le national, l'international se représenteraient comme des paliers imperméables entre eux, en compartiments. La firme globale devient une «entreprise- réseau» ou «entreprise maillée», sa stratégie étant à la fois globale et locale. On parlera alors de «glocalisation» (contraction de «global» et de «local»). (19)

into
crit
qui
l'etra
co
éth
élé
dif
coqu
pa
me
«l
in
aude
sc
de
de
sc
ré
la
IIle
c
g

« Si la tension entre le micro et le macro traverse les sociologies interprétatives, elle est également à l'œuvre dans l'économie politique critique de la communication qui s'interroge sur la complexité du lieu qui, à l'ère des réseaux transfrontières, unit les territoires particuliers à l'espace monde ». (20)

En fait, la globalisation est cernée sur le plan méthodologique à travers l'intersection de plusieurs disciplines: théories de la communication, sociologie, psychologie, anthropologie, philosophie, éthique, relations internationales, Sciences politiques, technologies électroniques, chacune de ses spécialités y contribue à des degrés fort différents pour à cerner la nouvelle importance des réseaux communicationnels.

En outre, si la notion d'impérialisme paraît dépassée, c'est parce que les rapports de domination au niveau des relations inter-étatiques passent au second rang, c'est que les nouveaux acteurs de la mondialisation sont apparus sur une scène désormais transnationale. « Les grands réseaux d'information et de communication avec leurs flux invisibles, immatériels, forment des territoires abstraits, qui échappent aux vieilles territorialités ». (21)

Le processus de déréglementation et de privatisation des réseaux de communication qu'ont connu les Etats-Unis dans les années soixante-dix, combiné à la déréglementation des activités bancaires et des télécommunications, semble se propager à travers le monde. La déréglementation signifie le déplacement du centre de gravité de la société vers le marché qui devient ainsi le principal facteur de régulation social. La globalisation trouve une pleine consécration dans la thèse de la «fin de l'histoire». (22)

II. Territoire et Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

Avec l'avènement des réseaux de communication et le phénomène de globalisation, plusieurs auteurs affirment que la territorialité traditionnelle est de plus en plus remise en cause, et ne permettrait plus de comprendre les nouvelles données sociales et économiques de ce nouvel espace communicationnel. En ce sens, COURLET (1996) souligne que la globalisation pousse à la suppression des frontières. Elle agit, dans un

jeu de recomposition, comme "pulvérisateur" de territoires anciens et "précipateur" de territoires nouveaux. (23)

DUPUY s'est déjà investi à démontrer, en adoptant une approche fonctionnaliste et positiviste, l'importance prise par les réseaux techniques dans la construction d'une territorialité nouvelle. "Aujourd'hui, il paraît acquis que le concept de réseau est opératoire pour analyser certains types de rapports de l'homme à l'espace dans les sociétés modernes. L'idée que la spécificité du mode d'organisation en réseau compte autant, sinon plus, que les quadrillages administratifs, que les frontières territoriales classiques(...) qui régissent la communication et la circulation de tel ou tel flux, paraît sur le point d'être admise, révolution informatique aidant". (24)

1. De l'idée de Frontière Territoriale

Appréhender une réflexion sur l'idée de "Territoire", pris dans son sens sociologique et symbolique, peut paraître à l'évidence comme une aventure épistémologique incertaine de par l'ambiguïté sémantique qu'elle peut engendrer, ambiguïté liée essentiellement à des notions telles que "Frontière", "Local", "Infra-national", "Supranational" etc... . En outre, une série de discours politiques, économiques, voire culturels différents et parfois antagonistes rendent cette tâche de réflexion encore plus complexe.

Néanmoins, il se trouve aujourd'hui, comme le souligne BOURE (1996) que les Sciences Humaines et Sociales sont désormais, contraintes de définir, d'une part, les cadres cognitifs de la fragmentation et de l'éclatement des territoires nationaux et des phénomènes territoriaux, et d'autre part, sont tenues d'intégrer dans leur domaine de réflexion, les nouvelles manières de penser et d'agir des acteurs sociaux. (25).

Il est admis, que la frontière est définie par les limites territoriales de l'Etat, tout comme, dans une perspective juridique, elle est une fonction majeure de cet Etat. Il semble aujourd'hui, face aux innovations en matière de Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), que la frontière a éclaté; "elle n'en demeure pas moins un phénomène rémanent, diffus, complexe, incertain et oblique". (26)

De toutes les manières, il n'est pas question ici de s'interroger uniquement sur les effets de déterritorialisation que produiraient les Technologies de l'Information et de la Communication, mais beaucoup plus sur la manière dont elles affectent notre représentation du territoire. En ce sens, PAILLIART note que "les flux de télécommunications, l'échange de données modifient la notion de proximité et de distance physique. La représentation du territoire doit donc intégrer cette visualisation des échanges électroniques. Ainsi doit-elle tenir compte de la distance physique, mais aussi des divers réseaux".(27)

2. Volontarisme et Dialectique: Deux Approches distinctes de l'idée de Frontière Territoriale.

Sur le plan théorique les chercheurs en Communication, en Géographie et aménagement de territoire, nous présentent deux approches qui semblent s'affronter autour de la notion de frontière territoriale: l'approche "Volontariste" et l'approche "Dialectique".

L'approche "volontariste" viserait, d'une manière "volontariste", à faire entrer un nouveau découpage territoriale dans les esprits des populations et provoquer une sorte de rupture avec le territoire traditionnel. "Cette approche, organisée autour des notions de rupture, de coupure, de discontinuité (...) a longtemps été déterminante dans les travaux de droit public, de sciences politiques, de géographie, voire d'économie". (28)

Sans occulter la notion de discontinuité territoriale, certains chercheurs préfèrent appréhender et analyser la frontière comme zone; c'est-à-dire en prenant en compte et en donnant un rôle beaucoup plus important aux pratiques sociales et culturelles et au jeu des identités dans la construction de celle-ci.

L'approche « dialectique », quant à elle, essaye d'appréhender et analyser la frontière, non pas à travers les notions de rupture, de coupure ou de discontinuité, mais plutôt comme démarcation et contact. Envisagée sous cet angle BOURE (1996) définit la frontière comme suit (29):

- Un levier d'interaction et d'homogénéisation ;
- Une zone de contact susceptible de favoriser des échanges multiples (personnes, marchandises, idées, messages etc...).

3. " Nouvelle Territorialité " et Déterminisme Technique

Jusqu'au milieu du XIX siècle l'unité de la Physique classique (basée sur la causalité et le déterminisme) et l'espace Euclidien (à deux ou trois dimensions) ont constitué un point de référence auquel, physiciens et philosophes, se reportaient pour approcher et appréhender le monde. Cette unité a été ébranlée, par la suite, par la «révolution relativiste ». A fortiori, il paraît nécessaire, de dépasser la perspective déterministe dans l'analyse des rapports de l'homme à l'espace, au profit d'une approche stratégique et une analyse systémique.

Le déterminisme technique "consiste à penser que les technologies mises en œuvre dans une société déterminent l'organisation et le fonctionnement de celle-ci ". (30)

Les études qui s'inscrivent dans la perspective déterministe, sont nombreuses dans la sociologie de la communication. Les études de Mc Luhan (1967) en sont la meilleure illustration. Il développe l'idée selon laquelle " chaque support technique détermine une configuration sensorielle et engendre un type particulier de structures sociales "(31). La contribution de Mc Luhan, s'est distingué, en premier lieu, par le prolongement qu'il a pu apporter à la réflexion des ethnologues sur l'impact des médias sur la vie sociale et leur contribution à modeler la conscience sociale et les formes de la culture. En deuxième lieu, en montrant que suite à la révolution des Technologies de l'Information et de la Communication, la société issue de cette révolution a désormais perdu ses racines locales et pris une dimension planétaire (32). Dans le même ordre d'idée, le thème de l'abolition des distances et l'homogénéisation de l'espace, par le truchement des Technologies de l'Information et de la Communication, trouve aussi ses racines dans l'interprétation de la rhétorique macluhannienne sur le "Village Planétaire", et dans les idées véhiculées par " un courant de pensée normatif et déterministe pour lequel la Transparence(*) et l'ubiquité spatiale sont des «attributs » spontanés des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication ". (33)

Dans un monde où l'on parle de plus en plus d'espace virtuel, de repères spatiaux effacés, le territoire est plus que jamais un sujet de débat. A la fois le lieu privilégié de la construction sociale et le lieu majeur d'articulation entre le social et l'économique, le territoire est surtout l'endroit où s'inscrit toute politique publique.

Une autre variante du paradigme techniciste, est celle du contrat naturel formulé par Michel Serres et développé par Pierre Levy, qui écrit : " plus la technique se développe et plus nos liens avec la nature deviennent inextricables, plus se brouille la différence entre le naturel et l'artificiel,

entre le cosmique et le social, d'où l'idée de passer contrat avec des choses, de régulariser une union de fait ". (34)

4. Les réseaux de communication et aménagement spatio-temporel

Le Concept moderne de réseau, entendu comme réseau territorial, est né au début du XIXe siècle. Ce concept permet la mise en rapport de possibilités techniques et la desserte d'un territoire. C'est un dispositif d'aménagement spatio-temporel qui va ordonner le territoire, c'est - à - dire tisser des liens entre le local et le national.

Le réseau se définit par ses caractères de connexité et de connectivité et par son homogénéité spatio-temporelle. Le réseau est à la fois inscrit dans de lourdes infrastructures de Communication et dans une épaisse symbolique. Le réseau de communication est toujours présent sur deux versants : en tant qu'infrastructure technique et en tant que « sac à métaphores ». (35)

Le réseau, comme le souligne SFEZ (1999), transforme la relation au temps et à l'espace, car la vitesse de transport de l'information, la connexion, est immédiate. Dans ce cas, le réseau est vu comme un opérateur spatio-temporel, non hiérarchique. (36)

(*) " La Transparence " est l'une des notions clés du Post- Modernisme. Elle transcende toutes sortes de Frontières.

Dès son émergence, le concept de réseau attire les métaphores : les réseaux techniques de communication véhiculent un ensemble de représentations ambivalentes ; tantôt le réseau libère, tantôt il asservit : il sert soit à la surveillance politico-policière d'un territoire, soit à l'émancipation sociale. Il contrôle ou il fait circuler : il peut être outil de domination ou de régulation.

Conclusion : Plaidoyer Pour un dépassement du Déterminisme Technique

P our échapper au mythe techniciste de l'abolition des différences spatiales, Bernard Miège plaide pour une approche stratégique (37). Toutefois, cette approche devrait tenir compte de l'analyse systémique, qui à son tour, prendrait en compte à la fois les territoires (dans leurs différents niveaux) et les réseaux de communication qui y trouve place et les travaillent. Ceci dit, comme le souligne MORVAN (1996) " les Technologies de l'Information et de la Communication doivent nous amener [aussi] à revoir nos conceptions du temps et de l'espace ". (38)

En somme, pour mieux saisir " la Nouvelle Territorialité " induite par les Technologies de l'Information et de la Communication, il ne faut pas uniquement interroger le territoire dans les seules dimensions physique, économique ou politique, mais aussi dans sa dimension culturelle, linguistique, voire symbolique. A ce propos, LUSSAULT (1995) écrit: " dire que les Nouvelles Technologies rendent le sujet totalement ubiquiste, lui permettent de mélanger allègrement le proche et le lointain, le local et le global, l'ici et l'ailleurs, ne restera qu'un décret vide de fondement, tant que l'on n'aura pas mesuré comment l'individu ressent effectivement ses pratiques et en quoi des Technologies Nouvelles modifient véritablement et les contenus et les registres des dialectiques Individus - Formations Socio-Spatiales (...).

En tout état de cause, sauf à envisager quelques cas extrêmes, l'espace sera un « toujours - là », ne serait ce justement que celui du « local », dans sa diversité, sa matérialité et sa rugosité, comme une des dimensions essentielles de toute expérience individuelle et de tout ordre sociétal : il ne disparaît pas, par enchantement, sous les coups de la communication numérique, comme voudraient le laisser croire certains auteurs qui ont simplement perdu leurs repères, suite aux effets des Technologies de l'Information et Communication actuelles sur les principes classiques d'organisation de méso et macro - territoires particuliers ". (39)

Pour savoir si les Technologies de l'Information et de la Communication ont des effets structurants (Bourre, 1996), dans le sens d'une homogénéisation des territoires, recomposition territoriale

et action sur l'identité, il serait erroné de s'interroger sur ces effets dans une perspective techniciste et déterministe (effets des potentialités techniques).

Il serait plutôt opportun d'orienter les interrogations et les débats sur le vécu et les représentations sociales (40) : " cela suppose, à un premier niveau, que soient résolues non seulement les questions des usages des outils, mais aussi celles concomitantes de la langue, de la culture... ". (41)

Cela dit, devrions-nous nous contenter des effets techniques structurants dans l'analyse de cette " Nouvelle Territorialité", et omettre ainsi les logiques socio-territoriales et le jeu des Identités dans la compréhension de celle - ci ? Comment expliquer alors, qu'au moment où nous parlons de Globalisation de la Communication et d'homogénéisation des territoires, on n'a jamais vu autant de revendications identitaires et territoriales à travers le monde? Faut - il comprendre ces revendications comme une transition obligée vers un système - monde, ou bien les comprendre comme un retour à un "Tribalisme" (selon le terme de Peter Drucker) qu'on croyait déjà révolu? La Communication n'est-elle pas, en fin de compte, différence, diversité et hétérogénéité ? Ne peut - elle pas être conçue, construite et vécue comme telle ?

A notre sens, Il est plus que jamais, indispensable de dépasser ce déterminisme technique, pour que cette Communication immatérielle ne puisse devenir un système dominant, uniformisant, une Idéologie.

Références

- (1) MATTELARD A., La Mondialisation de la Communication. PUF. Paris . 1996.
- (2) WIENER N., Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine, Hermann, Paris : 1948.
- (3) SHANNON C.E., « *The Mathematical theory of Communication* », in Bell System Thechnical Journal. , Vol. 27, 1948. Cf. aussi : Weaver, W et Shannon, C.E., Théorie mathématique de la communication. Paris, Ed. Retz C.E.P.L. Coll. Les classiques des Sciences Humaines. 1975.
- (4) MATTELARD A & M., Histoire des théories de la communication. Edit la Découverte . Paris 1997.
- (5) WATTERSTEIN I., Historical Capitalisme. Londres 1983.
- (6) SCHILLER H., Communication and cultural domination . Sharp. New York, 1976.
- (7) En 1978, est publié l'ouvrage de l'équipe de recherche animée par Bernard Miege «Capitalisme et industries culturelles». Les auteurs s'interrogent sur la nature de la marchandise culturelle et tentent de répondre à la question : Quels problèmes spécifiques le capital rencontre-t-il pour produire de la valeur à partir de l'art et de la culture ?
Ils considèrent que l'industrie culturelle n'existe pas en soi, elle est un ensemble d'éléments qui se différencient des secteurs qui ont leur propre loi de standardisation et du degré de concentration des entreprises de production et de distribution et de la façon dont les consommateurs s'approprient les produits et services .
- (8) FLICHY P., Les industries de l'imaginaire, PUG . Grenoble 1980.
- (9) SMITH DALLAS W., : « *Communication a Blinds pot of Western Marxism* », Canadian Journal of Political and Social Theory. vol n°3, 1977
- (10) Mc LUHAN et FIORE ., War and peace in the Global Village . Bantam, New York .1969 - BRZEZINSKI Z ., Betwen tow Ages ; American's role in the Technotronic Area . Vinking Press . New York 1969.
- (11) BRZEZINSKI Z ; op.Cit. Business revue . Juin 1983.
- (12) le terme est emprunté à l'anglais : « *Globalization* » .
- (13) LEVITT T, «*The globalisation of market* » Harvard Business Review. Juin 1983
- (14) C'est ce que les théoriciens du Management japonais désignent à travers le terme de « *glocalize* » .
- (15) -MATTELARD A., La communication-monde .Histoire des idées et des stratégies . La Découverte . Paris 1992.
- (16) MATTELARD A., La mondialisation de la communication . P.U.F 1996.
- (17) VELTZ P., Mondialisation , villes et territoires .Paris PUF 1996.
- (18) PETRELLA R. , « *Vers un techno-apartheid global* » . Maniere de voir, trimestriel, édité
- (19) MASUDA Y, « *The Information Society as Post-Industrial Society* », Institut for the information society, Tokyo, 1980.

- (20) MOSCO V., *The political economy of communication* . Sage, Londres 1996.
- (21) MATTELARD A & M., op cit .
- (22) FUKUYAMA F., *La fin de l'histoire et le dernier homme* . Fayard . 1992.
- (23) COURLET G., “ *Globalisation et Frontière* ”, *Sciences de la Société* n°37, Février 1996.
- (24) MORVAN B., “ *De l'utopie à la l'utopisme : le cas de l'urbanisme des réseaux* ”, *Quaderni* n°28, Hiver 1996.
- (25) BOURE R., “ *Régions Frontalières, Télévision et Communication Electronique* ”, *Sciences de la Société* n°37, Février 1996.
- (26) BOTTIN M., “ *La Frontière de l'Etat, Approche historique et juridique* ”, *Sciences de la Société* n°37, Février 1996.
- (27) PAILLIART I., “ *Espaces, Représentations, Identités : Quelles problématiques ?* ”, *Sciences de la Société* n°35, Mai 1995.
- (28) BOURE R., 1996, op.cit.
- (29) Ibid.
- (30) VEDEL TH., “ *Sociologie des Innovations Technologiques et Usagers : Introduction à une Socio-Politique des Usages* ”, in VITALIS A. Dir., *Médias et Nouvelles Technologies*, 1994.
- (31) PRESVELOU C., “ *Informatique, lien Social et familles* ”, *Recherches Sociologiques*, Vol. XXVI, n°1 1995.
- (32) CLAVAL P., “ *Les problématiques Géographiques de la Communication* ”, *Sciences de la Société* n°35, Mai 1995.
- (33) EVENO E., LEFEBVRE A., « *Espace, Recherche et Communication* », *Sciences de la Société* n°35, Mai 1995.
- (34) LEVY P., “ *Quelle critique de la technique ?* ”, in *La technoscience, sous la dir. De J. Prades*, Paris, l'Harmattan, 1992.
- (35) M USSO P., « *Economie politique des réseaux* », in *Cinéma Action*, n° 63, Mars 1992.
- (36) SFEZ L ., « *Internet et les ambassadeurs de la communication* » in *Le Monde Diplomatique*, Mars 1999, pp. 22-23.
- (37) EVENO E., LEFEBVRE A., 1995, op. cit.
- (38) MORVAN B., 1996, op. cit.
- (39) LUSSAULT M., “ *L'usage, la Communication et le Géographe* ”, *Sciences de la Société* n°35, Mai 1995.
- (40) PAILLIART I ., 1995, op. cit.
- (41) BOURRE R., 1996, op.cit.